



**Madame Jacqueline Gourault, ministre de
la Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales**

Paris, le mardi 28 janvier 2020

Note aux rédactions

Mme Jacqueline Gourault,
ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales

**organisera la cinquième concertation régionale pour l'élaboration du projet de
loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » (3D)**

le jeudi 30 janvier 2020

à Metz (57)

En présence des représentants de l'État, la concertation réunira une centaine d'élus locaux et nationaux (parlementaires, président du conseil régional du Grand Est, présidents des conseils départementaux, maires, présidents d'EPCI, représentants d'associations d'élus) ainsi que des acteurs de la société civile des cinq départements de la partie Est de la région Grand Est, et continuera d'être déclinée les semaines suivantes dans chaque région.

Conformément au souhait du Président de la République, ce nouvel acte de décentralisation portera sur « des politiques de la vie quotidienne ». Ainsi, les thèmes prioritaires abordés seront ceux du logement, des mobilités et de la transition écologique. Chaque concertation permettra de nourrir le prochain texte législatif en faisant émerger des propositions adaptées à chaque territoire.

Ce projet de loi « 3D » a pour ambition de transformer les relations entre l'État et les collectivités locales sans constituer pour autant un nouveau « big bang » territorial. Dans la lignée de l'action que nous portons depuis plus de deux ans, il partira des besoins et des projets, plutôt que d'une solution définie d'en haut et administrée de manière indifférenciée.

Nous vous invitons à trouver [ici le premier document relatif au projet de loi \(« carnet n°1 »\)](#), détaillant son cadre et son esprit.

METZ

Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) – 4 rue Augustin Fresnel

- 17h15** **Accueil républicain**
Hall d'accueil
Toute presse accréditée
- 17h25** **Mot d'accueil des élus locaux et intervention liminaire de Mme la ministre**
Amphithéâtre
Toute presse accréditée
- 18h00** **Lancement de la concertation et ateliers thématiques simultanés**
-Mobilités
-Logement
-Transition écologique
-Différenciation et expérimentation
Toute presse accréditée
- 18h15** **Point presse**
- 19h15** **Restitution de chaque atelier et propos conclusif par Mme la ministre**
Toute presse accréditée

**Merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail,
en indiquant votre numéro de portable et votre numéro de carte de presse :**

pref-communication@moselle.gouv.fr

[Retrouvez la note aux rédactions en ligne](#)

Contact presse : 01 44 49 89 06 / 40

www.cohesion-territoires.gouv.fr

[@Min_Territoires](#)